



**Beaurepaire
Badminton**

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025



Version 21/11/2024

Nom du tournoi :	Promobad Beaurepaire Badminton
N° de dossier Poona :	2404665
Club ou comité organisateur du tournoi :	Beaurepaire Badminton BBAD38
Lieu de la compétition :	Beaurepaire (Isère)

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Rencontre Promobad
Il s'agit d'un tournoi nocturne	Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititon jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI
Le niveau géographique de la compétition est :				Régional / Ligue	
2) La compétition se déroule du :				17/05	2025
3) Dans :				6	terrains

Salle 1 =

Salle 2 =

Salle 3 =

Salle 4 =

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Champlong Jérôme

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	D9
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.			

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui			
--------	--------	--	--	--

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Les SH et SD se joueront le même jour

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules puis élimination directe	

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	09/05	2025	
Le nombre maximum de joueurs sera de	99	pour l'ensemble de la compétition	

Une liste d'attente sera établie	par série	en cas de surnombre selon les critères suivants :	
Critère 1 - Date d'inscription			
Critère 2 - Date de paiement			
Critère 3 - Meilleur CPPH			

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29377>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	10	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net ou par virement

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	12/05	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	12/05	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Dans l'ordre de la liste d'attente

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Forza S 5000

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis 500

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

 de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

Par le GEO après remise du score par le joueur gagnant de la rencontre

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

2 personnes maximum par joueur ou paire seront autorisées pour coaching entre sets et lors des arrêts à 11.